

La citerne

Lors du décaissage pour l'aménagement du parking de la nouvelle supérette, M. Artis entrepreneur, a redécouvert une citerne voûtée en bon état, estimée pouvoir contenir 60 mètres cubes d'eau. Après concertation de l'architecte Mme Sylvie Rouquette, du maire P. Rivemale, et des pompiers il a été décidé de la conserver. L'ouverture donnant sur le sol du parking a été busé et sécurisé. Les conseillers municipaux nous ont transmis une photo n°1 (voir ci-dessous) et confirmé les renseignements que nous avons trouvés avec eux lors de la consultation des délibérations communales anciennes (archives conservées à la mairie) en 2014. Cette citerne correspond au réservoir construit en 1924 et qui était équipé d'une pompe pour faciliter l'alimentation en eau du village. Il complétait le puits creusé sur la place de la mairie aux siècles précédents. L'adduction d'eau potable et les égouts ont été réalisés en 1938. La gloriette (voir photo n°2) abritant la pompe à main pour puiser l'eau qui était placée en son centre a été déplacée lors de l'aménagement du cœur de village dans les années 1996/2000 par la municipalité de Francis Castan. Elle a été déposée à l'emplacement de l'imposant calvaire qui menaçait de s'effondrer devant la mairie, et elle protège l'entrée de l'ancien puits cité plus haut (le calvaire ayant été adossé sur le mur est de l'église Saint Martin au milieu d'un massif d'hortensias).

Texte d'André et Mariette Leclaire.



Photo n°1



Photo n° 2

LE JARDIN DE L'ÉCOLE : hommage à NAUDY

En 2012 la mairie de Montlaur achète, dans la zone des jardins, une grande parcelle qui est divisée en 11 lots. Un des lots est mis à la disposition de l'école. Il devient le jardin potager des écoliers.

Ensuite, Naudy, conseiller municipal, demande à quelques retraités de devenir « mamies et papis jardiniers ». Naudy nous a quittés : c'est à sa mémoire que ces derniers ont décidé de planter un arbre et que la mairie a apposé une plaque souvenir.



Un petit rassemblement a eu lieu le 9 décembre, avec les enfants, leur maîtresse, et les amis de l'école autour de Pascale. Le prunier a été planté.

Les écoliers vont continuer leurs travaux de jardinage et verront grandir l'arbre. C'est un bel hommage à Naudy.



Bulletin Communal n°04 16/01/2023

EDITO :

Le Maire et le Conseil Municipal, vous adressent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année, sans covid, sans guerre en Ukraine, sans canicule, sans sécheresse, si possible sans inflation mais avec, surtout, une bonne santé pour tous.

BONNE ANNÉE 2023

Les Mutuelles Municipales

L'équipe Municipale réfléchit à mettre en place une Mutuelle Municipale.

Qu'est ce que c'est ?

Ces complémentaires santé sont des contrats collectifs mutualisés auxquels les habitants peuvent souscrire de manière facultative. Cette initiative a pour objectif de se regrouper pour proposer des tarifs avantageux et/ou de meilleures garanties aux administrés.

Pour qui ?

Ces contrats intéresseront surtout ceux qui ne bénéficient pas ou plus de la complémentaire santé de leur entreprise. C'est à dire les retraités, les demandeurs d'emploi, les indépendants, les étudiants.

Comment cela fonctionne ?

La Municipalité démarchera une compagnie mais les administrés devront comparer les prix et surtout les garanties afin de s'assurer qu'ils seront gagnants en comparaison de leur situation actuelle. La Municipalité n'interviendra pas dans la relation contractuelle entre la Mutuelle ou l'Assureur et l'Administré.

Si vous êtes intéressé ou simplement curieux de savoir si cela peut vous apporter quelque chose, faites nous le savoir en appelant le 06.08.65.76.85. après 19h.

Si suffisamment de personnes sont intéressées, nous organiserons une réunion publique pour vous présenter ce projet.

Epicétou :



Horaires :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : **8h à 12h15**
Mardi, jeudi et vendredi : **16h30 à 18h45**
Samedi, dimanche et jours fériés* : **8h à 12h**
***Sauf 25 décembre, 1 janvier et 1 mai.**

C'est avec quelques mois de retard suite au démarrage laborieux des travaux, que la construction de notre multiservices est enfin terminée.

En ce début d'année, notre épicière Michèle, nous accueille dans un beau magasin tout neuf et fonctionnel.

Nous lui souhaitons une bonne réussite dans ce nouveau commerce.

PROCHAINEMENT OUVERTURE DE VOTRE FRANCE SERVICES :

les services publics près de chez vous ! Pour vos démarches du quotidien, la Communauté de Communes Monts, Rance et Rougier se dote d'une France Services.

Ainsi, les communes de Belmont-sur-Rance, Saint Sernin-sur-Rance, Camarès et celles environnantes peuvent bénéficier de ce nouveau service de proximité. Au plus près des citoyens, cet espace ouvert à tous et convivial vous permettra d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et La Poste.

Les agents France Services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien : immatriculation de véhicules, APL, carte grise, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... En complément des démarches administratives, la France Services vous donne accès à un poste informatique en libre-service. Les agents de votre France services vous accompagnent du lundi au vendredi aux horaires de permanence suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Belmont/Rance Ancienne Trésorerie	14H-17H	9H-12H	9H-12H		
Camarès La poste	9H-12H			13H30-16H30	9H-12h
St Sernin/Rance Mairie		14H-17H	14h-17H	9H-12H	

Vous pouvez également prendre rendez-vous au **06.07.62.05.76** ou par

courriel : contact@mfs-montsrancerougiers.fr.

Concert « Le secret »

En partenariat avec **Millau en Jazz**

Dimanche 22/01/2023 à 17h
Salle des fêtes de Montlaur

La Mairie de Montlaur s'associe pour la quatrième fois aux « Escapades du Théâtre de la Maison du Peuple » afin de vous proposer un spectacle de qualité. Cette année c'est un duo piano-voix, Marion Rampal et Pierre-François Blanchard proposent un sublime récital dans lequel la voix ample de la première s'exprime, entre mélancolie romantique et Blues.

Tout public dès 8 ans.

Tarifs :

Adultes : 12 euros

Abonnés du Théâtre : 10 euros

- de 18 ans, bénéficiaires des minimas sociaux,
demandeurs d'emploi, intermittents du spectacle: 8 euros

- de 12 ans : 5 euros

Vous pouvez réserver vos places auprès de :

Viviane Ramondenc : 06-42-01-49-81

Nathalie Ricard : 06-73-87-91-99



L'Association TUZOLANA ACCUEIL

« Ils ont fui leur pays et pour sauver leur vie, ils ont abandonné familles et maison. Ils sont venus chercher, en ces terres lointaines, la liberté de vivre et fuir leur oppression, pour seulement trouver la dignité humaine et un peu de bonheur comme seule obsession. »

(Extrait d'un poème de T. Catalano)

« Tuzolana Accueil » est une nouvelle association à Montlaur ; régie par la loi 1901, reconnue d'intérêt général, elle a la particularité d'être collégiale : les choix et décisions sont actés collectivement et les adhérents en sont coresponsables

Cette association a pour buts de :

- Développer un soutien solidaire, citoyen et laïque aux personnes en difficultés administratives.
- Faciliter l'intégration des migrants en milieu rural et plus particulièrement dans le sud Aveyron.
- Soutenir par des dons financiers, ponctuellement et suivant les besoins indispensables, les familles concernées.

Cette année, en fin d'année scolaire, le couperet est tombé sur l'école de Montlaur. Au vu du faible effectif d'enfants inscrits, un poste d'enseignant est supprimé à la rentrée scolaire 2022/2023. Les parents d'élèves se sont mobilisés et ont exploré de nombreuses pistes, notamment celle de l'installation de nouvelles familles.

En parallèle, certaines personnes de Montlaur et alentours, sensibilisées à l'accueil de familles étrangères sans hébergements ont proposé l'accueil d'une famille avec 3 jeunes enfants, 2 scolarisés à l'école, et une plus petite qui ira à l'école l'année prochaine. La municipalité de Montlaur a accepté de leur louer un appartement social.... Et l'aventure exceptionnelle de la remise en état de ce logement commence.

Un important réseau de bénévoles se constitue quasi spontanément et ils passent au grand nettoyage/ lessivage et aération, des lieux, puis quelques journées d'enduits/peintures/finitions de la totalité des pièces en ont fait quelque chose de très propre et accueillant. Il ne restait plus qu'à organiser un déménagement /installation et là encore une magnifique solidarité s'est manifestée.

L'essentiel des financements provient de l'organisation d'événements, et des dons de particuliers .

TUZOLANA ACCUEIL, Maison des associations, 12400 MONTLAUR

Contact : tuzolanaccueil@mailo.com

ANIMATIONS :

Les associations de la commune nous font part des prochaines animations :

Quines :

29/01/23 après-midi : Quine de l'école du Rougier.

01/04/23 à 20h30 : Quine de la chasse.

Concerts :

22/01/23 à 17h « Le Secret » à la salle des fêtes.

10/06/23 à 21h à Briols Chorale « Polysongs » organisé par l'association Sauvegarde et Restauration de l'Eglise de Briols.

Théâtre :

25/02/23 : « Le coupable est dans la salle » par Le théâtre à moudre à 17h à la salle des fêtes organisé, par Tuzolana.

05/03/23 : « J'ai décidé de tout plaquer » par la compagnie Duobus à 16h à la salle des fêtes organisé par l'Ecrin du Dourdou.

Thés dansants :

19/02/23 : Orchestre Didier Carrière.

19/03/23 : Orchestre Bernard Gaches.

23/04/23 : Orchestre Véronique Pomiès.

21/05/23 : Orchestre Bailamor.

25/06/23 : Orchestre Domingo au complet, suivi du repas de l'amitié.

Feu de la St Jean :

23/06/23 à Montlaur.